

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le 30 juin 2023, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, OLLIVIER Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, PICQ Patrick, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, BERGIER Paul, MENNEGUERRE Philippe, DURET Chantal, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, BUREAU Marie-Christine, BOTTON Jacky, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, CHAUSSEREAU Joël, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, LAVALETTE Christian par BOUTET Christophe, NEAU Christelle par RENOULLEAU Dominique, SALAH Christian par LE BOUHELLEC Marielle, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, DEBORDE Bruno par LHOUMEAU Francis, TALBOT Michel par GUYONNEAU Chantal, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, MIGNOT Stéphane par RENOUX Bernard, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, ROBERT Bruno par GERBAUD Jean-Claude, THOMAS Jean-Marc par NOCQUET Didier.

Procurations : BADIE Vincent à BLANC Jeanne, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULLE Christophe, VIAUD Thierry à CLEMENT Gérard, SUIRE Claudine à TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, DE OLIVEIRA Katia à MARTIAL Claude.

Absents excusés : TROGER Joël, RAYMOND Serge, PERRIER Jean-François, POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, BADIE Vincent, MARRAUD Christine, LHERMITE Karine, FREDERIC Daniel, POTIER Jean Philippe, RAVET Pierre-Jean, FORTIER Manuella, SEGUIN Bernard, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, LETOURNEAU Antony, DUGUE Christian, LANGLAIS Jean-Charles, CHARLASSIER Hervé, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, VELEZ Jean-Michel, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, LOPEZ Evelyne, HUILLIN Christian, DE OLIVEIRA Katia, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, BRUA Christiane, DUFOUR Christian, BERTRAND Marc, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 122

Nombre de votants : 131

Nombre d'absents excusés : 36

Nombre d'absents ayant donné procuration : 9

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Convention de partenariat pour l'accompagnement d'un collectif de producteurs expérimentant la culture du chanvre (annexe)

La CDC Haute-Saintonge, la CARA et la CDC de Gémozac ont obtenu auprès des services de l'Etat la reconnaissance Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui vise le développement des circuits courts de proximité et l'accompagnement de la transition agro-environnementale.

Le chanvre constitue une culture à bas niveau d'impact (pas de pesticide, faible consommation en eau) qui permet de diversifier les assolements d'exploitations en grandes cultures et d'accompagner les producteurs dans leur

017-200041523-20230630-DEL69_2023-DE

Reçu le 06/07/2023

transition agro-écologique. C'est également une plante très intéressante d'un point de vue nutritif et pour la construction/renovation de bâtiments.

La CDCHS, la CARA, la CDC de Gémozac et la Fédération Bio Nouvelle Aquitaine se sont inscrites dans la démarche régionale de développement d'une filière chanvre, depuis la mise en culture jusqu'à la structuration de deux débouchés commerciaux (l'alimentaire et le bâtiment). La Fédération accompagne des projets expérimentaux d'agriculteurs et appuie la structuration de filières. Ces quatre acteurs institutionnels souhaitent œuvrer conjointement à l'accompagnement des producteurs du bassin qui expérimentent la culture du chanvre en 2023 et 2024. Ce groupe de producteurs est actuellement composé de sept producteurs qui démarrent les essais de culture dès 2023 et de dix producteurs en observation.

La convention proposée précise les modalités de mise en œuvre du partenariat et encadre le versement d'une subvention de chacun des trois EPCI à la Fédération en tant qu'animatrice et gestionnaire de commandes mutualisées du collectif de producteurs (achat de semences, transport des tiges...).

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'accorder à la Fédération Régionale Bio Nouvelle-Aquitaine une subvention de 2 000 € pour soutenir la phase d'expérimentation du collectif de producteurs qui démarrent les essais de culture
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **06 Juil. 2023**
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex